

Exercer son mandat de membre du CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés

Objectifs

- S'approprier les missions du CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés
- Appréhender les fondamentaux du fonctionnement du CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés
- Connaître les moyens, droits et devoirs des membres du CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés

Public

Membres élus titulaires du CSE (moins de 50 salariés).

Programme

1/ Définir le périmètre des attributions du CSE

- Les attributions du CSE
- Les attributions supplétives du CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés

2/ Les différentes modalités d'intervention et le fonctionnement du CSE

- Les participants aux réunions
- Les différentes réunions du CSE
- Les différentes modalités d'intervention

3/ Les moyens et les responsabilités du CSE

- Les moyens de fonctionnement du CSE : heures de délégation, local, déplacement, affichage
- Les droits et devoirs du CSE

Méthodes pédagogiques

- Illustration et mise en œuvre par des cas pratiques basés sur des cas concrets
- Échanges sur les problèmes concrets rencontrés par les stagiaires
- Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé avant le début de la formation
- Un support pédagogique est remis à chaque participant

Suivi et évaluation des résultats

- Document d'évaluation de satisfaction
- QCM de positionnement en entrée et d'évaluation des acquis de fin
- Nombreux exercices et cas pratiques tout au long de la formation
- Certificat de réalisation individuel

Tarif

Adhérent : 449€ HT (TVA 20%)

Non adhérent : 499€ HT (TVA 20%)

Durée

1 demi-journée, soit 4 heures de formation

Intervenant(s)

Camille DODIN,

Date(s)

SESSION

07 Avr 2026 14:00 / 18:00

SESSION

05 Nov 2026 14:00 / 18:00